



Pour entreprendre, sachez vous entourer de spécialistes

Le jeudi 3 juin prochain, la Caravane des Entrepreneurs fera étape place de la République à Lyon. C'est Jean-Thierry Tavernier, expert-comptable du cabinet Orfis Baker Tilly, membre de Baker Tilly France, qui sera sur place pour accueillir les porteurs de projet et les guider au travers des étapes incontournables de la création d'entreprise. Tout porteur de projet qui se lance dans la création d'entreprise doit se familiariser avec des notions qui lui sont souvent étrangères et envisager toutes les différentes étapes.

■ Première étape

Avant tout, le porteur de projet doit se concentrer sur l'essentiel qui est le produit et sa capacité à être commercialisé : quel produit vais-je vendre ? Quelle est ma valeur ajoutée ? Vais-je savoir vendre ce produit ?

■ Deuxième étape

Valider tous les aspects du projet selon les étapes suivantes :

- **Etude économique** : le créateur ou repreneur devra, avec l'aide d'un expert, étudier la faisabilité économique et commerciale du projet.
- **Diagnostic** : il s'agit de mesurer l'équilibre entre l'ensemble des besoins et des ressources de l'entreprise, d'établir un business plan comprenant le compte de résultat prévisionnel, le seuil de rentabilité, le besoin en fonds de roulement, le plan de financement et le plan de trésorerie.
- **Audit d'acquisition et évaluation d'entreprise** : en cas de reprise d'une activité existante, il est indispensable de réaliser un audit pour appréhender tous les aspects de l'entreprise et disposer des éléments pour l'évaluer au mieux.
- **Choix du régime fiscal** : les spécificités fiscales liées à l'activité, les possibilités d'exonération doivent être étudiées.
- **Choix de la forme juridique** : la forme juridique doit être choisie en fonction de l'activité et des objectifs de l'entrepreneur.
- **Choix du régime social** : un soin tout particulier doit être apporté au statut social du dirigeant – salarié ou non salarié –. Des possibilités d'exonération existent, qui peuvent être optimisées. Lorsqu'une embauche est prévue, il s'agira d'étudier l'intérêt des contrats aidés, de préparer les formalités d'embauche et de déclarations sociales.
- **Mise en place des procédures d'organisation et de contrôle** : une fois l'entreprise créée ou reprise, l'entrepreneur doit mettre en place des outils de gestion adaptés à son activité, tels que des tableaux de bord, la détermination du prix de revient des produits et services, la gestion des risques...
- **Organisation et gestion** : si le nouvel entrepreneur doit se consacrer principalement au développement de son activité, il doit simultanément la sécuriser au niveau administratif, comptable et informatique.

Consultations en création-reprise d'entreprise

Jean-Thierry Tavernier recevra le 3 juin prochain les créateurs et repreneurs d'entreprise et leur apportera tous les conseils indispensables au développement de leur projet.

Votre contact à Lyon :

Jean-Thierry Tavernier - jttavernier@orfis.fr

Cabinet Orfis Baker Tilly

Tél : 04 72 69 38 88

Contacts presse :

■ Cordiane : Nicole Coiffard

Tél : 01 39 62 33 42 ncoiffard@cordiane.com

■ Baker Tilly France : Olivia Stamboul - ostamboul@orfis.fr

76/78 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél : 01 42 89 44 43 www.bakertillyfrance.com

Pour en savoir plus

La Caravane des Entrepreneurs

La Caravane des Entrepreneurs, manifestation désormais incontournable pour les entrepreneurs et les porteurs de projets, parcourt la France en plus de 50 étapes. Dans toutes les grandes villes, elle installe un pôle d'expertise et de conseil itinérant au service des futurs chefs d'entreprise, qu'ils soient créateurs ou repreneurs. Elle propose de bénéficier, sur un seul lieu, des conseils d'experts-comptables, mais aussi de notaires, d'avocats, de spécialistes des aspects sociaux, de gestionnaires de patrimoine ou encore de banquiers, et de bâtir autour du porteur de projet un réseau local de professionnels.

Le réseau Baker Tilly France

Baker Tilly France est, comme chaque année, l'un des principaux partenaires de la Caravane des Entrepreneurs. Les conseils prodigués par les experts-comptables permettent de valider la viabilité d'un projet en privilégiant la relation de partenariat et de confiance. Cette relation est ainsi basée sur la proximité, la disponibilité et l'adaptabilité des compétences proposées selon le niveau de besoin du futur entrepreneur.

Les cabinets membres de Baker Tilly France couvrent une quinzaine d'étapes en France et se positionnent comme de véritables spécialistes de l'accompagnement et de la reprise d'entreprise tant au niveau technique que sur le plan humain.

« Ce qui compte le plus pour nous ce sont les hommes et leurs projets » : Baker Tilly France démontre la qualité de sa relation client au quotidien sur les dossiers et son écoute attentive des chefs d'entreprise.

Les cabinets membres de Baker Tilly France peuvent intervenir auprès des créateurs ou repreneurs d'entreprise lors de différentes étapes :

- Devenir entrepreneur, en validant la viabilité du projet
- Intégrer la méthodologie de la création d'entreprise, en faisant notamment les différents choix de régimes fiscaux et juridiques
- Etablir un business plan et une gestion administrative optimale
- Devenir employeur, dans un 2^e temps

L'implication importante des membres du réseau Baker Tilly France dans des actions en création/reprise d'entreprise s'illustre également avec le partenariat avec la Fondation de la 2^e Chance, qui s'inscrit parfaitement dans une stratégie de développement d'un réseau « autrement » : un réseau fédéraliste d'experts techniques et fortement impliqués dans l'Humain.

Baker Tilly France en quelques chiffres :

- un réseau fédéraliste de 38 cabinets indépendants implantés sur le territoire français, dans les départements d'Outre-Mer et dans certains pays d'Afrique francophone
- date de création : 1974
- 130 associés et 1275 collaborateurs
- un siège permanent basé à Paris
- chiffre d'affaires : 111 millions d'euros (2009)

Baker Tilly France est membre de Baker Tilly International :

- un réseau de 147 cabinets et 572 bureaux implanté dans 114 pays
- date de création : 1989
- placé au 8^{ème} rang des réseaux au niveau mondial
- 26 000 associés et collaborateurs
- un siège basé à Londres avec une équipe de permanents
- chiffre d'affaires : 3,3 milliards de dollars US (2009)